

## **Pour les étudiants LEA germanistes :**

### **Qu'est ERASMUS?**

C'est un programme d'échanges d'étudiant(e)s (et d'enseignant(e)s) entre des universités européennes. Ces échanges ont lieu dans le cadre de conventions entre établissements et sont parfaitement reconnus par les systèmes universitaires des deux pays impliqués.

### **A qui s'adressent nos séjours ERASMUS et combien de temps durent-ils?**

- Nos conventions prévoient un séjour en L3 ou en M1.
- Nous proposons, de préférence, des séjours d'une année entière. Le calendrier de l'année universitaire allemande, décalé d'environ 6 semaines par rapport au calendrier français, rend difficile la gestion des séjours d'un seul semestre. De plus, un semestre ne permet en général qu'une immersion linguistique trop brève et donc inefficace.

### **Quels est l'intérêt d'un échange ERASMUS?**

Un séjour effectué dans le cadre du programme ERASMUS permet de

- s'immerger dans la langue, la culture et le système éducatif du pays choisi,
- bénéficier d'un suivi à la fois administratif et pédagogique,
- obtenir la validation en France des enseignements suivis à l'étranger, autant que possible dans les 3 composantes de votre cursus LEA (anglais, allemand, matières d'application),
- effectuer si vous le souhaitez votre stage à l'étranger
- percevoir une petite bourse mensuelle (entre 160 et 220 euros environ).

### **Qui est responsable du suivi?**

- Le suivi administratif est assuré par le Service des Relations Internationales de l'UTM.
- Le suivi pédagogique est assuré par un correspondant ERASMUS, Monsieur Yves IEHL pour la section d'Allemand.

\* A partir de janvier ou de février, le correspondant ERASMUS organise des réunions d'information pour préparer les dossiers de candidature et le séjour des étudiant(e)s (préparation d'un projet d'études). Fin mars, ces dossiers sont transmis aux Service des RI, qui les présente aux universités allemandes pour accord.

\* Pendant leur séjour, les étudiant(e)s sont suivi(e)s dans l'université étrangère par un(e) correspondant(e) ERASMUS local(e), mais restent en contact avec leur correspondant(e) en France, responsable de la validation de leur(s) semestre(s) et à qui ils transmettent les notes obtenues.

\* Au retour à Toulouse, ces notes sont validées avant la réinscription de l'étudiant(e).

### **Quelles destinations proposons-nous dans le cadre de nos conventions bilatérales?**

Ce sont l'Université de Potsdam et la Fachhochschule (université technique) de Cologne.

### **Les étudiant(e)s ont-ils le libre choix de leur destination?**

Nous disposons, dans chaque université, d'un nombre de places limité, les candidats sont invités à formuler des choix mais la section d'allemand se réserve la possibilité d'attribuer ces places selon différents critères. La plupart des candidatures recevables sont en général satisfaites.

**A qui s'adresser** pour obtenir de plus amples informations ou pour manifester son intention de profiter d'un séjour ERASMUS?

Monsieur Yves IEHL

[iehl.yves@free.fr](mailto:iehl.yves@free.fr)

bureau LA344, bât. 31